



**Conseil général de l'environnement et du développement durable
AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE**

Le 30 mars 2016

Invitation presse

L'Autorité environnementale (Ae) en 2015 : Projets maritimes et grands projets urbains

Mardi 5 avril, de 9h30 à 11h30
Les Éditeurs
4, carrefour de l'Odéon - 75006 Paris

A l'occasion de la publication du rapport annuel 2015,

Philippe LEDENVIC, président de l'Autorité environnementale
accompagné d'autres membres de l'Ae,

présentera une synthèse des enseignements tirés par l'Autorité environnementale des dossiers examinés en 2015, notamment pour des nouveaux types de dossiers (projets d'éoliennes en mer).

L'Ae a poursuivi et achevé l'instruction :

- des derniers projets stratégiques des grands ports maritimes ;
- des lignes de métro du Grand Paris.

Elle a également adopté une nouvelle note relative au bruit des infrastructures de transport, s'appuyant notamment sur l'avis relatif au projet Serqueux-Gisors.

Elle a par ailleurs instruit un nombre croissant de cadrages préalables, que ce soit pour des projets, des plans ou des programmes : gare de Nîmes, dragages du port de Rouen, plans nationaux,...

Philippe Ledenvic illustrera son propos par d'autres exemples tirés des 111 avis rendus en 2015 : grands projets de ZAC, fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, Stocamine, modification du canal Seine-Nord, etc.

Merci aux journalistes de s'accréditer auprès du service de presse

**Retrouvez l'autorité environnementale sur le site internet :
www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr**

Contacts presse :

CGEDD / AE : Mélanie Mouëza : 01 40 81 23 73
CGEDD / AE : Maud de Crépy : 01 40 81 68 11